

Image not found or type unknown



"sommation communiquer" a un avocat

Par **le tradeur**, le **10/10/2009** à **11:15**

Bonjour, j'ai fais la demande d'une revision de pension alimentaire a mon ex femme, je n'ai pas d'avocat , mon ex femme en a un. je n'arrive pas a voir les pieces demandées(compte bancaire, acte d'achats ect...) j'ai-je le droit de faire une "sommation de communiquer" a son avocat ? ou sinon comment je peux faire pour avoir les pieces ?